

Passe-temps

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le pays du dimanche**

Band (Jahr): **1 (1906)**

Heft 26

PDF erstellt am: **05.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-256191>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

cultives, les Japonais ayant projeté la lumière de réflecteurs sur le défilé qu'il voulait franchir. Il put ensuite reprendre son chemin, arriver à Tachi Kiao, prendre le train pour Liao-Yang ou il remit enfin la dépêche du général Stœssel au général Kouroupatkine. Le généralissime lui conféra, séance tenante, la croix de Saint-Georges.

En rentrant à Port-Arthur, d'une seconde mission, le petit Nicolai tomba entre les mains des Japonais, mais il put s'évader en s'emparant d'un cheval. Une balle japonaise le blessa à l'épaule, pendant qu'il s'enfuyait à toute bride. A son retour, le général Stœssel le décora de nouveau pour cette audacieuse évasion.

A peine guéri de sa blessure, le jeune héros sortit une nuit de Port-Arthur et se glissa dans un camp japonais, près de Tachi-Tsao, pour explorer les alentours. Il enleva le volet d'un culasse de canon japonais, afin de témoigner, par ce trophée, qu'il était bien allé jusqu'au camp ennemi et que ses renseignements étaient pris sur le vif.

Troisième médaille! Jusqu'où ira Nicolai Souyeff?

Cornélie.

La Cornélie dont il s'agit n'est pas le grave personnage de l'histoire romaine, mais, pour n'être pas aussi illustre, elle n'en aura pas moins nos sympathies.

Jules Simon avait dix ans. Un soir, revenant de l'école par un rigoureux hiver, il trouva une belle perdrix rouge gisant à moitié morte sur la neige. L'enfant l'approcha du feu et la ramena avec un peu de vin chaud. La patte droite avait été brisée par un grain de plomb. L'écolier, jugeant la blessure incurable, se décide, non sans émotion, à couper la patte meurtrie; à l'aide d'un brin d'osier, il la remplaça par une jambe de bois. Deux jours après, l'invalide allait à merveille, adoptait une place au foyer et regardait tourner la broche en distribuant aux chats et aux chiens des coups de becs familiers. Elle finit par engraisser. Quant à son infirmité, elle n'y pensait plus. On entendait le tic tac de sa jambe de bois, renouvelée deux fois par semaine, et on la voyait arpenter la chambre avec la majesté d'un héros qui eût laissé aux champs de Bellonne une partie de lui-même. Le petit Simon, déjà fort en histoire romaine, l'avait surnommée Cornélie; Cornélie perchait sur ses genoux. Le printemps venu, elle se promenait dans la cour et poussait jusqu'au jardin, pour peu que le ciel parût engageant. Un jour qu'elle faisait sa promenade habituelle, elle fut surprise par la pluie et la grêle. Elle veut courir, mais sa jambe est à la fois bien fragile et bien lourde. Elle essaye de voler: ses ailes sont sans force. Elle fait un effort, se traîne. L'orage éclate plus terrible, et Cornélie se débat vainement sous la grêle. Après l'orage, son ami la trouva morte, noyée dans une flaque d'eau; à dix pas derrière elle il ramassa la petite jambe de bois. Voilà pourquoi Jules Simon ne mangeait jamais de perdreaux. La vue de ce gibier lui rappelait Cornélie!

La maison blanche.

Pourquoi appelle-t-on la demeure du président des Etats-Unis la Maison Blanche?

Lors de la guerre qui éclata entre l'Angleterre et les Etats-Unis en 1812, au sujet de la liberté des mers, les Anglais s'emparèrent de la ville de Washington et y mirent le feu. La plupart des édifices furent détruits. La résidence du président, solidement construite en pierre de taille, résista, mais la fumée noircit tellement les murs qu'il fut impossible de leur faire reprendre leur aspect naturel. On se décida alors à les peindre et, sur l'avis de Jackson, le vain-

queur des Anglais, on leur donna en signe de réjouissance une couleur d'un blanc éclatant.

Depuis, on a soigneusement gardé la tradition et tous les dix ans on badigeonne à nouveau la Maison-Blanche.

Entre client et avocat.

Le célèbre avocat Chaix-d'Est-Ange racontait une aventure plaisante qui lui était arrivée à ses débuts.

Son premier client était un vulgaire filou accusé du vol d'une montre. Chaix-d'Est-Ange, persuadé de son innocence, réussit à le faire acquitter. Le soir même, l'homme vint le remercier.

— Vous avez été si bon pour moi, lui dit-il, que je viens vous demander encore un service.

— Lequel?

— Ce serait de m'aider à me défaire de la montre, à la vendre sans me compromettre.

— Quelle montre?

— Mais celle que j'ai volée!

Contre l'alcoolisme.

Les Chambres législatives de l'Etat d'Ohlo ont trouvé un moyen héroïque de résoudre cette question de l'alcoolisme qui énerve tant notre vieille Europe: elles ont voté une loi qui frappe d'une taxe annuelle de 5 000 fr. tout établissement, public ou privé, où se débitent des liqueurs fortes.

La loi Aiken entra en vigueur ce mois-ci 3 000 cabarets ou cafés ont renoncé à ouvrir leurs portes aux amateurs de gin et de whisky, plutôt que de verser au Trésor américain cette somme rondelette. Dans la plupart des villes de l'Etat, les salons, (lieux où l'on boit) ont disparu comme par enchantement dans la proportion de 60 pour cent.

La cloche des morts.

Un des députés nouvellement élus raconte qu'il avait eu le désagrément dans sa tournée électorale d'entendre, à diverses reprises, sonner la cloche des morts sur son passage. C'étaient des partisans de son adversaire qui, dès qu'on signalait son arrivée dans une commune, se précipitaient vers l'église, et agitaient, à tour des bras, la lugubre cloche funèbre. Les paysans sortaient sur leur porte, demandant qui était mort, et on leur apprenait qu'il s'agissait seulement de la venue d'un candidat blocard.

L'impression n'était plutôt pénible, et ce son là paraissait d'assez mauvais augure. Si bien que, dans une des communes, le candidat, très énervé, résolut d'aller se plaindre au curé qui, d'ailleurs, n'était pour rien dans l'affaire:

— Que voulez-vous que j'y fasse? dit le bon prêtre; mes paroissiens sont très surexcités, je n'en suis plus maître...

— Mais enfin, monsieur le curé, il est inadmissible qu'on soit accueilli dans une commune par la cloche des morts...

— Sans doute, sans doute, reprit avec bonhomie le curé, mais tout compte fait, cependant...

— Quoi donc?

— Il vaut encore mieux l'entendre de son vivant.



LETTRE PATOISE

Da lai Côte de mai.

In proverbe dit: Ai n'y fait pe bon tchêie le diale, tiant ai sont tos ai l'hôta. Main ai l'airive que ai ne ferait pe bon vou ai ne ié ran que l'hanne ai lai fanne.

Monsieur et Madaime R. velint l'atre djo pare le café dain lai charmille. Ai pailint di péçay: Ace-ce que te te raipeules, dié lai

daimatte en son hanne, comme te t'étois en-graingnie, ai peu comme t'aivôs tot brigie à djos anniversaire de tai naissance? I ne feros pu coli mitenant. I ètôs rudement vi, aidons. Ai peu tot c'lèrà ai càse d'in fô de pesseret.

Te te trompes, mai chère, c'était enne grive.

C'était in pesseret. I me raipeule défint meu.

Et oh! Ça droit poche que te ne velos pe aivouay que c'était enne grive qui me seu dinche empotchay. Vos âtres, les fannes, vos vorins tot meu cognâtre que les hannes. I sai inco comme ce c'était adjed'heu que c'était eune grive. Ai peu, mitenainn lêche me tranquille, oh bin, i me veu rergrain-gnie.

Main te l'é vu s'envoulay: ai peu t'é poiu voi que c'était in pesseret. Seulement dain tai colère, te n'é pe veu aivouay qu'i aivô régeon.

Il ne l'aivoue painco mitenant, ai peu coige te. I ne veu pu ran saivoi de ton hichtoire de grive. Voiche ci café.

Oh! T'é régeon. Poquoi nos tchiconay ai case de ces ôgés? Cie bête de pesseret m'é fait pro de tchaigrin.

C'était enne grive qui te dis. Ai peu fertig! Cope ci toché! Eh bin, i vorô bin qu'ai revaingne, et ôgé; te voirôs bin que ça in pesseret ai peu qui ai régeon.

Fanne, écoute, ne m'engraigne pe, o bin i revoiche tot. C'était enne grive ai peu ne me dis pu le contrère; sain coli ai ne iy veu pu demoray in aigement tchu lai tôle.

Main calme-te: mon aimi; ai peu te sais bin que les grives ne voulant pe che hà que les passerets.

Alors les assiettes, les soucoupes, la beurie, les vases, tot sâté en l'air ai peu l'hanne s'en allé pare enne lieute à cabaret. Ai rentré le lendemain le mailin aivo in Katzenjammer di demâtan. Sai fanne en feut po regainni son métra.

Stu que n'âpe de bos.

Passe-temps

—0—

Solutions pour le numéro du 1^{er} juillet 1906.

Devinettes: L'escalier fait lever le pied, et le juge, la main.

Elles ne sont crues ni l'une ni l'autre.

Parce qu'ils n'entendent point. A chauser les longues jambes.

Combles: Se trouver mal quand on voit quel'un ha'tre le pavé, frapper une médaille, écorcher la langue française, tuer le temps. Disposer une corde dans sa caisse pour suspendre ses paiements. Recueillir une succession d'ennuis. Consoler un saule-pleureur.

Récréations mathématiques

En trente-cinq combien de fois dix?
Démontrer que 3 fois 2 font 4.

RÉBUS

7 1T uuuuuuuuuuuuuuu

si	pire
vent	vent
J'ai	dont

G, h, t, i, r, 12 nonnnnnnnnnnn 2.

Editeur-imprimeur: G. MORITZ, gérant.